

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

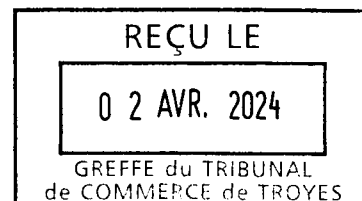
**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00437 Numéro SIREN : 899 108 252 Nom ou dénomination : ORBYA

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2024 sous le numéro de dépôt 2373

2021 B h3 7
202h12373



ORBYA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 300 000 euros
Siège social : 5 Rue Joseph Marie Jacquard
10600 LA CHAPELLE ST LUC
899 108 252 RCS TROYES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 19 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 270 114,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	270 114,88 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	71 500,00 euros
Soit 55,00 euros par action	
Le solde	198 614,88 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 279 937,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 19 mars 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 71 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

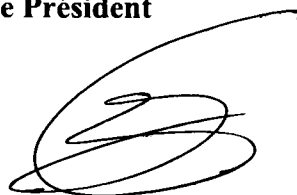
Exercice clos le 31 octobre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 octobre 2022 :

143 000,00 euros, soit 110,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 143 000,00 euros

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' or 'G' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

SAS ORBYA

Exercice clos le 31/10/2023

SAS ORBYA

5 Rue Joseph Marie Jacquard
10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 2, impasse Saint-Vincent 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 41 351 461 694

Liasse fiscale ISRS

Formulaire obligatoire (article 332 septies
A bis du Code général de l'impôt)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>SAS ORBYA</u>					Neant ☐ *																	
Adresse de l'entreprise <u>5 Rue Joseph Marie Jacquard 10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC</u>																						
SIRET <table border="1"><tr><td>9</td><td>9</td><td>9</td><td>1</td><td>0</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td></tr></table>										9	9	9	1	0	8	2	5	2	0	0	1	1
9	9	9	1	0	8	2	5	2	0	0	1	1										
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																	
Exercice N clos le <u>31/10/2023</u>																						
ACTIF																						
					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																	
		Autres *	014		016																	
	Immobilisations corporelles *		028	2 257	030	2 004	253															
	Immobilisations financières * (1)		040	1 520 978	042	100 000	1 420 978															
	Total I (5)		044	1 523 235	046	102 004	1 421 231															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																	
		Marchandises *	060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	796	066		796															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																	
		Autres * (3)	072	586 577	074		586 577															
	Valeurs mobilières de placement		080	30 000	082		30 000															
	Disponibilités		084	30 488	086		30 488															
	Charges constatées d'avance *		092	16 297	094		16 297															
Total II		096	664 158	098		664 158																
Total général (I + II)		110	2 187 393	112	102 004	2 085 389																
PASSIF																						
							Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	1 300 000															
	Ecart de réévaluation					124																
	Réserve légale					126	130 000															
	Réserves réglementées *					130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)					131	81 322															
	Report à nouveau					134																
	Résultat de l'exercice					136	270 115															
	Subventions d'investissement					137																
Provisions réglementées					140																	
Total I					142	1 781 437																
Provisions pour risques et charges					Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	1 526															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:)					169	262 645															
	Produits constatés d'avance					174	14 987															
Total III					176	303 952																
Total général (I + II + III)					180	2 085 389																
REVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	100 990														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	593 813		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NCT-SD

SADE Experts-comptables Janvier 2023

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS ORBYA		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		31/10/2023		Néant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210								
	Production vendue	Biens			215				214								
		Services *			217				218		265 567						
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222								
	Production immobilisée *								224								
	Subventions d'exploitations reçues								226								
	Autres produits								230		1 051						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		266 618					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234								
	Variation de stocks (marchandises) *								236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240								
	Autres charges externes *		(dont crédit bail - mobilier - immobilier)						242		81 173						
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		472		244		4 870						
	Rémunérations du personnel *								250		129 334						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		41 763						
	Dotations aux amortissements *								254		1 128						
	Dotations aux provisions								256								
Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259				262		30							
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				260													
Total des charges d'exploitation (II)										264		258 299					
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)										270		8 319					
Produits financiers (III)		280		400 000				Charges financières (V)		294		108 204					
Produits exceptionnels (IV)										290							
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347				300		30 000							
Impôt sur les bénéfices *		(VII)						306									
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)										310		270 115					
B – RÉSULTAT FISCAL																	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312		270 115		314			
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		594		318		594						
	Provisions non déductibles *				322				322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				324								
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		330		30 000						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249				251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				999									
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				997								
	Entreprises nouvelles (44. series)		986		ZFU-TE (44. octies A)		987		986								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JET (44. series A)		989		981								
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)		138		127								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991						991								
	ZFANG 44. quaterdecies		345		Investissements outre-mer		344		345								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992		Bassins de développement – BOD (44. quinquies)		993		992								
	Crédance due au report en arrière du déficit						346		350		380 000						
	Droit divers																
	Deduction exceptionnelle (Art 39 bis A)		645		Deduction exceptionnelle (Art 39 bis A)		643		645								
Deduction exceptionnelle (Art 39 bis B)		645		Deduction exceptionnelle (Art 39 bis B)		647		645									
Deduction exceptionnelle (Art 39 bis C)		648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 bis D)		641		648									
Deduction exceptionnelle (Art 39 bis E)		649		Deduction exceptionnelle (Art 39 bis E)		649		649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										352		79 291		354		79 291	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356				356							
Déficits antérieurs reportables *										360							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										370		79 291		372		79 291	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexe légale

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 085 389,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 270 114,88 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/12/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexe légale (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 523 235 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				2 257
Immobilisations corporelles	2 257			
Immobilisations financières	1 419 988	100 990		1 520 978
TOTAL	1 422 245	100 990		1 523 235

Amortissements et provisions d'actif = 102 004 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				2 004
Immobilisations corporelles	875	1 128		
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		100 000		100 000
TOTAL	875	101 128		102 004

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et informatique	2 257	2 004	253	2 ans
TOTAL	2 257	2 004	253	

Etat des créances = 602 875 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	602 875	602 875	
TOTAL	602 875	602 875	

Charges constatées d'avance = 16 297 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe légale (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 300 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1300	1000,00	1 300 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1300	1000,00	1 300 000

Etat des dettes = 303 952 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	262 645	262 645		
Fournisseurs	1 526	1 526		
Dettes fiscales & sociales	24 795	24 795		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	14 987	14 987		
TOTAL	303 952	303 952		

Charges à payer par postes du bilan = 14 765 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	9 545
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	5 220
Autres dettes	
TOTAL	14 765

Produits constatés d'avance = 14 987 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe légale (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 265 567 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	227 047	85,50 %
Produits des activités annexes	38 520	14,50 %
TOTAL	265 567	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe légale (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 16 297 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	16 297
TOTAL	16 297

Charges à payer = 14 765 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés intérêts courus(455800)	9 545
TOTAL	9 545

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés payés(428200)	3 926
Charges sur provision congés payés(438200)	897
Etat charges à payer(448600)	397
TOTAL	5 220

Produits constatés d'avance = 14 987 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	14 987
TOTAL	14 987